

## Reprise d'études via une validation professionnelle

Par **Rachel Zane**, le **30/05/2018** à **04:38**

Bonjour à tous et à toutes,

Tout a commencé en 2005 lorsque j'ai entrepris une L1 droit à la fac Paris XIII. Bien que j'avais un grand intérêt pour les matières comme le droit civil et les relations internationales, cette première année de formation s'est soldé par un échec. Un échec causé par mon incapacité à suivre les cours de manière assidue mais surtout du à mon manque de maturité.

Je me suis donc tournée vers la formation professionnelle en croyant à tort que le cursus universitaire n'était pas fait pour moi. Après une autre tentative pour obtenir un diplôme professionnel d'assistante juridique, en vain... j'ai mis de coté l'idée d'avoir un diplôme juridique. (Je dis bien "mettre de coté" et non pas renoncer car j'ai toujours su qu'un jour ou l'autre j'allais reprendre mes études.) Mais ce n'était pas pour maintenant....

Je suis une personne qui fait partie de l'école que "la meilleure manière d'apprendre est de faire". Vu mes échecs scolaires je me suis donc tournée vers la vie active. Heureusement, mon absence de diplôme ne m'a pas empêché d'embrasser une carrière juridique enrichissante à Paris et à Montréal.

En 12 ans je suis passée d'hôtesse d'accueil (pendant ma courte tentative d'étude) à Assistante Juridique puis Paralegal à future Juriste diplômée (ou avocate)!

Aujourd'hui du haut de mes 32 ans, mature, expérimentée et soucieuse de mon avenir professionnel et personnel, j'ai souhaité ajouter une autre corde à mon arc et joindre la théorie à la pratique en complétant une licence en droit et poursuivre par la suite avec un Master (en France ou au Québec.. à voir.)

Tout au long de mon expérience professionnelle je me suis formée auprès d'avocats qui ont été des mentors et qui m'ont poussé à relever des défis et ne pas me reposer sur des acquis. J'ai développé des compétences juridiques dont la rigueur, l'analyse/raisonnement juridique, l'anglais juridique... des atouts qui sauront assurément m'aider en tant qu'étudiante en L3 droit.

J'ai donc soumis mon dossier pour obtenir une validation des acquis professionnels afin de prétendre à une entrée en L3 Droit à distance via la plateforme Agorassas.

Je sais que cela ne sera pas de tout repos mais je suis convaincue que tout est possible si on se donne les moyens.

Je suis heureuse de me compter parmi vous cher(e)s étudiant(e)/juristes et faire votre connaissance. N'hésitez pas à partager vos expériences et si il y'a des L2 qui passent en L3 ou des anciens L3 qui souhaitent partager leurs conseils, témoignages, expériences etc.. je suis preneuse!

Juridiquement Votre  
Rachel Zane, The Paralegal